



What's the buzz ?

Les **Mo-Jo**, entendez les Mobile Journalist, vont-ils débarquer dans les JT sur l'antenne des Pays de la Loire ?

Discrètement et sous prétexte d'**expérimentation**, «on verra ce que ça donne», nous assure la main sur le cœur la rédaction en chef, un sujet filmé et « oursé » par l'équipe web de France 3 Pays de la Loire devait être diffusé dans le journal.

Et de mettre en avant le progrès technologique, l'effet buzz d'une telle « audace » numérique...Bref c'est dans l'air du temps, il faut briser les tabous...

Mais dans un contexte de restrictions budgétaires chroniques, de sous-planification des rédactions, de rengaine de la direction sur les polycompétences qu'elle veut faire passer en force, on peut logiquement craindre que l'essai soit ainsi transformé !

Car des économies, il y en a à la clef. Faites le compte : il suffit d'un **smartphone**, d'un peu de bonne volonté et on s'improvise journaliste, JRI, monteur et ingénieur du son... Et hop, moins 3 ETP. C'est simple comme de la régulation d'activité.

Buzz permanent assuré avec en fond d'écran la casse des métiers et de la qualité technique et éditoriale de nos éditions...

A l'heure où la patronne de France 3 et son adjoint chargé du réseau régional ont entamé une tournée des antennes pour redéfinir avec les salariés « le travail à faire en région sur le **niveau d'exigence standard** France Télévisions », on peut penser que notre antenne est soit à côté de la plaque, soit en avance de phase...

L'évolution de nos pratiques professionnelles, l'utilisation de nouveaux supports doivent se faire dans un cadre défini. Ils doivent être discutés et négociés, afin que les intérêts des salariés soient pris en compte au même titre que ceux de l'entreprise.

Dans le contexte social que connaît notre entreprise, rien de plus explosif que de jouer aux apprentis-sorciers.

Nantes, le 23 février 2016